

ASSEMBÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2024

NOMBRE D'ADHÉRENTS AU 31/12/2023 : 59

PRÉSENTS : 15

REPRÉSENTÉS : 29

NOMBRE DE VOTANTS : 44

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : 15

Étaient présents : Lionel TRAZIT, Isabelle RAYNAL, Marie-Pierre DUPERRAY, André MERCIER, Dominique BAUDUIN, Gérard MARTY, Muriel CHANCEL, Alice MALGA, Stéphanie HAUTIER, Marie-Pierre MERCIER, Amalia TRUPIN, Gaby DUMAS, Anne TOTY, Louis TOTY, Serge ARNAL

Étaient représentés : Patricia BAUDUIN, Alice BROUSTASSOUX, Viviane BROUSTASSOUX, Lucien & Andrée TRAZIT, Philippe WOEHREL, René TYSSANDIER, Christian DUC, Elisabeth VAISSIER, Georges LAFARGE, M. & Mme LAMOUREUX Jean-Pierre, Bernadette LAMOUREUX, Clotilde & Marc BERTHELOT, Paul & Jean-Louis COLOMBIER, Marylin GALVAING, Christian DAUCHEZ, Maryse DUSSAILLANT, Jean-Louis RAYMOND, Raoul ANDRIEU, André LAYBROS, Antonine MERCIER, Claudette RAYNAL, Marie ROBERT, Josette DUMAS, André & Monique CHALVIGNAC

Ordre du jour :

- Bilans moral et financier 2023
- Bilan financier prévisionnel 2024
- Les Hauvergnales 2024
- Projets 2024

Bilan moral 2023 (annexe 1) : Validé à l'unanimité

Bilan financier 2023 (annexe 2) : Validé à l'unanimité

Bilan prévisionnel 2023 (annexe 3) : Validé à l'unanimité

Question de Marie-Pierre Mercier : La commune de Trizac donne-t-elle une subvention à l'ATP.

Réponse de Lionel Trazit : A la création de l'association en 2014, le budget de la commune était au plus bas et la Communauté de Communes du Pays Gentiane subventionnant l'ATP à hauteur de 2 000 € durant plusieurs années, il a été décidé de ne rien demander à la mairie.

Or, depuis 2 ans, la CCPG jugeant notre action hors caractère communautaire, ne nous donne plus rien.

Intervention de Louis Toty : Lors du dernier conseil communautaire, la CCPG n'a fait aucune mention de budget alloué aux associations. Les subventions à celles-ci seront débattues le jeudi 18 avril prochain. Il est donc décidé de déposer un nouveau dossier de demande de subvention. Si l'ATP fait de nouveau face à un refus, elle se tournera alors vers la mairie de Trizac avec l'accord de son maire, Louis Toty, bien que le budget 2024 ait été voté.

PROJETS 2024

Concernant le projet de restauration 2024, à savoir la fresque Dubo-Dubon-Dubonnet, Dominique Bauduin explique à l'assemblée qu'après la restauration du retable de la chapelle de Lieuchy et la participation aux cloches de l'église Saint-Beauzire de Trizac - soit deux projets « religieux » - il convenait de concevoir un nouveau projet plus « laïc ».

Il ajoute que de par sa situation topographique, la fresque sera pleinement visible de la départementale traversant le bourg de Trizac.

HAUVERGNALES 2024

Dans le cadre des Hauvergnales 2024, il est proposé d'accueillir dans l'année, comme l'an passé, le théâtre « Le Bastringue ». Leur prestation s'élèvera à 350 €.

Il est également évoqué l'éventualité de programmer à nouveau la conférence de Pascale Moulier qu'elle avait animée lors des Hauvergnales 2023 et qui n'avait pas rencontré un franc succès du fait d'une certaine incompréhension de son contenu. La conférencière avait alors proposé de l'animer une nouvelle fois. Cette conférence ferait alors l'objet d'une nouvelle programmation dans l'année.

Le concept de cartes de postales est de nouveau évoqué. Les commerçants les réclament. Ceux-ci ne devant vendre que ce qui leur appartient, il conviendra de leur vendre un lot de cartes postales tout en négociant un pourcentage de bénéfice pour l'ATP sur la revente de celles-ci.

Ce concept pourrait être également étendu aux catalogues des expositions passées et à venir.

Il est demandé à l'assemblée de trouver une idée pour une 3^{ème} conférence pour le mois d'août.

Enfin, dans le cadre de la conférence et de l'exposition sur les Ecoles de Trizac, il est demandé à Louis Toty l'autorisation de disposer des carnets de correspondance des années 60-70 trouvés au grenier de la mairie et ce, afin de les remettre à leurs propriétaires. Le Maire n'y voit aucune objection. Une demande écrite lui est alors remise et il lui est demandé de bien vouloir nous faire une réponse écrite.

DIVERS

Comme déjà évoqué, Lionel Trazit propose une sortie « restaurant » aux membres de l'ATP. Gérard Marty propose celui de Arches « A la croisée de Arches ».

Concernant la Fête de la Saint-Jean, elle pourrait être organisée avec la mutualisation d'autres associations telle que Familles Rurales. Elle ne pourrait être, cependant, organisée qu'en 2025.

Une idée d'artiste pour un concert dans un avenir futur : Laure and Co

La séance est levée à 21 h 30.